

Approbation du compte-rendu du Conseil
d'administration du 15 décembre 2014.

Conseil d'administration du 2 février 2015

Délibération 2015/02/CA-001

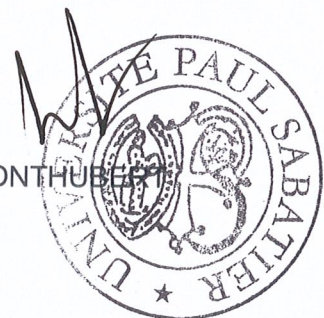
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu du Conseil
d'Administration du 15 décembre 2014.**

Toulouse, le 2 février 2015
Le Président

Bertrand MONTHUBERT



Nombre de membres : 30
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0